



VOYAGE EN TERRES AUSTRALES

CROZET & KERGUELEN, 1772-2022

EXPOSITION TEMPORAIRE

24 juin 2022 - 5 mars 2023

Dans le cadre du 250^e anniversaire
de la découverte des archipels Crozet
et Kerguelen

MUSEUM
NATIONAL
DE LA MARINE
BREST

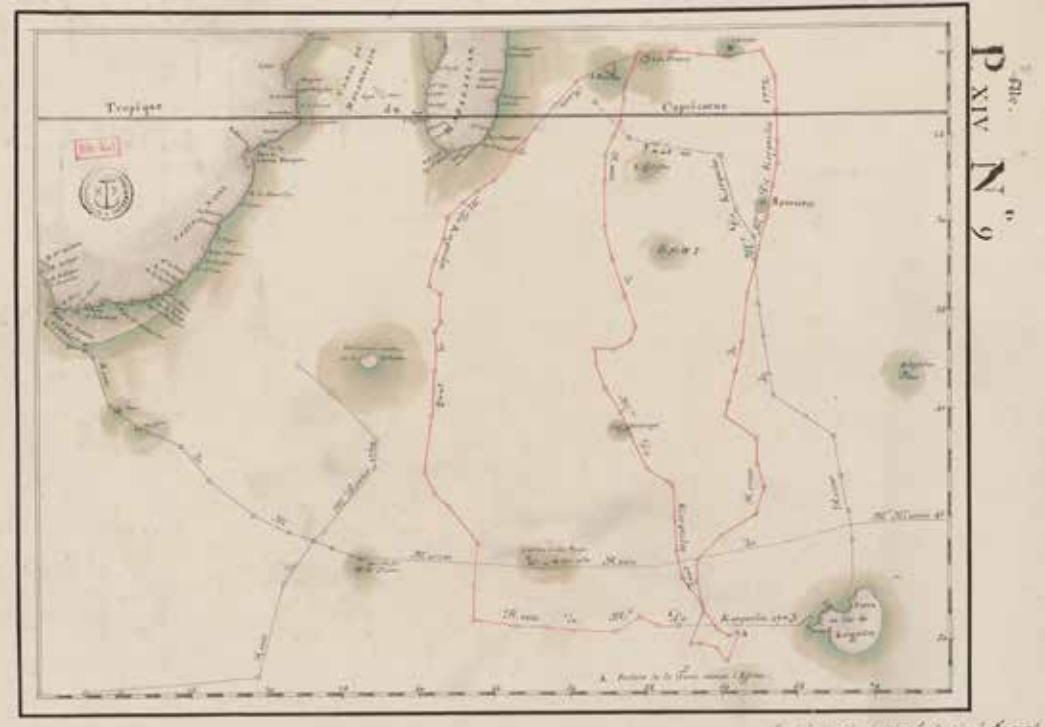

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



TERRES AUSTRALES
ET ANTARCTIQUES
FRANÇAISES



Le *Marion Dufresne*, navire ravitailleur des bases australes dans la baie de la Table, à Kerguelen
© Bruno Marie insularis@me.com



Carte de la route de M. de Kerguelen de l'Isle de France à la terre qu'il a découverte, 1774
© Bibliothèque nationale de France

VOYAGE EN TERRES AUSTRALES

CROZET & KERQUELEN, 1772-2022

Exposition coproduite par le musée national de la Marine et les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) dans le cadre du 250^e anniversaire de la découverte des archipels Crozet et Kerguelen.

La France du bout du monde

L'année 2022 marque le 250^e anniversaire de la découverte par la France, à quelques semaines d'intervalle, des archipels Crozet et Kerguelen. Depuis 1772, ces territoires du bout du monde ont été le théâtre d'aventures humaines hors du commun. Exploration, surexploitation des ressources naturelles animales, tentatives de colonisation, naufrages et expéditions scientifiques internationales ont marqué ces terres et mers au fil des siècles. Aujourd'hui protégés au sein de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, élevés par l'Unesco au rang de patrimoine mondial de l'humanité, ces territoires sont devenus des sanctuaires de la biodiversité mondiale et des laboratoires à ciel ouvert dédiés à la recherche scientifique.

Cette exposition anniversaire est l'occasion de rappeler les grandes étapes de la présence française dans les terres et sur les mers situées entre les Quarantièmes rugissants et les Cinquantièmes hurlants, et de proposer aux visiteurs d'embarquer pour un voyage au cœur du patrimoine historique et naturel, mais aussi des enjeux contemporains des Terres australes françaises.

Fruit d'un partenariat entre l'administration supérieure des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) et le musée national de la Marine, l'exposition rassemble près de 150 objets et documents dont la plupart n'ont jamais été dévoilés au public, certains appartenant aux TAAF et rapportés par le *Marion Dufresne* depuis Crozet et Kerguelen, après un voyage de plus de 12 000 km jusqu'à Brest. Ils côtoient des œuvres, objets et archives issus des

collections du musée national de la Marine et de collections publiques et privées. Ces témoins de l'histoire encore peu connue de ces territoires français du bout du monde sont présentés dans les salles du donjon du château de Brest, et mis en valeur par une scénographie immersive. Dispositifs sonores, film et borne multimédia interactive entraînent le visiteur au cœur de l'histoire et des paysages grandioses de ces archipels.

Le parcours de l'exposition : une immersion dans les grandes explorations australes

L'exposition s'ouvre sur le mythe du continent austral et sa quête, avec une sélection de cartes anciennes présentant les images et fantasmes autour de la *Terra australis incognita*. Elle se poursuit avec les voyages d'exploration de la fin du XVIII^e siècle, à travers notamment l'évocation d'une cabine de navire. Une galerie de portraits dévoile les principaux acteurs de l'exploration des mers australes, présents à l'île de France (actuelle île Maurice) en 1771, point de départ de leurs voyages.

Dans la deuxième partie de l'exposition, les visiteurs embarquent avec les expéditions de Marc Joseph Marion Dufresne (1724-1772) et Yves Joseph de Kerguelen de Trémarec (1734-1797) vers ces deux archipels, découverts à seulement quelques jours d'intervalle : l'expédition menée par Marion Dufresne aborde Crozet le 22 janvier 1772 ; Kerguelen prend possession de l'autre archipel le 12 février 1772. Ce deuxième volet se conclut par le voyage de James Cook (1776-1779) qui reconnaît les découvertes françaises.

Dans la troisième partie de l'exposition, les visiteurs pénètrent dans les territoires, en partageant les aventures et le quotidien des baleiniers et phoquiens du XIX^e siècle qui exploitèrent les ressources naturelles. Ils suivent ensuite les premières grandes expéditions scientifiques internationales. L'exposition présente également, grâce aux témoignages et récits de naufragés, les drames qui se sont déroulés dans ces territoires hostiles.

Sifflements du vent et cris d'animaux emblématiques accompagnent les visiteurs vers la salle suivante où la quatrième partie de l'exposition illustre la réaffirmation de la souveraineté française sur ces territoires, du début du XX^e siècle jusqu'à l'implantation de bases permanentes. Le parcours s'achève par l'évocation de la prise de conscience écologique, qui intervient dès les années 1920 et se poursuit encore aujourd'hui, faisant des Terres australes françaises un haut lieu de recherches scientifiques. Enfin, l'exposition rappelle l'esprit de mission et le développement d'une « culture TAAF », sans oublier l'inspiration que suscitent les deux archipels pour ceux qui ont eu la chance de les arpenter (notamment les peintres officiels de la Marine).



Pêche à la baleine dans les mers du sud, vers 1850, Louis Lebreton (1818-1866)
© Musée national de la Marine | MnM/A. Fux



Colonie de manchots royaux, cap Ratmanoff, archipel Kerguelen
© Clément Quélet / TAAF



Pointe des Moines, Crozet
© Bruno Marie insularis@me.com

Les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)

Les TAAF sont formées de cinq districts : l'archipel Crozet, l'archipel Kerguelen, les îles Saint-Paul et Amsterdam (appelés également districts austraux, ils s'inscrivent dans la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises), la terre Adélie en Antarctique, et les îles Éparses. Ces dernières, rattachées aux TAAF depuis la loi du 21 février 2007, rassemblent dans le canal du Mozambique les îles tropicales de l'archipel des Glorieuses, Juan de Nova, Europa, et Bassas da India, ainsi que l'île Tromelin au nord de La Réunion. La zone économique exclusive (ZEE) des TAAF représente une surface de 2,27 millions de km², soit plus de 20 % du territoire maritime français : elle permet à la France d'être la deuxième puissance maritime mondiale.

Territoire sans population permanente ni élus, les TAAF sont placées sous l'autorité d'un préfet, administrateur supérieur, qui y exerce l'intégralité de l'action publique. L'administration supérieure assure des missions de souveraineté, et de soutien à la recherche scientifique, de préservation de la biodiversité.

La grande diversité des missions, l'isolement des territoires, le maintien d'activités scientifiques en milieux extrême et isolé, nécessitent la mise en œuvre par les TAAF d'une chaîne logistique complexe, assurée notamment par leur navire ravitailleur, le *Marion Dufresne*, et leur patrouilleur polaire brise-glace, *L'Astrolabe*.



Graphomètre, 1765
© Musée national de la Marine (MnM)/A. Fux

Une programmation culturelle autour de l'exposition

Durant toute la durée de l'exposition, le musée national de la Marine à Brest et les TAAF proposent des activités pour tous les publics afin de découvrir ces îles du bout du monde.

Au programme : conférences, projections, visites guidées, ateliers...

Retrouvez l'ensemble de la programmation sur musee-marine.fr/brest et à l'accueil du musée.

Commissaires de l'exposition

Laëtitia Théron (chargée du patrimoine, TAAF), Jean-Yves Besselièvre (administrateur du musée national de la Marine, site de Brest) et Lénaïg L'Aot-Lombart (adjoite de l'administrateur du musée national de la Marine, site de Brest).

Œuvres issues des collections :

des Terres australes et antarctiques françaises, du musée national de la Marine, de l'Institut polaire français (IPEV), de Météo-France, du Service historique de la Défense, du musée des Beaux-arts de Brest, du SHOM, et de collections privées.

Le musée remercie l'ensemble des prêteurs ainsi que les collectionneurs y compris ceux qui ont souhaité conserver l'anonymat.

INFORMATIONS PRATIQUES

Musée national de la Marine
Château de Brest
Boulevard de la Marine
29200 Brest

02 98 22 12 39
brest@musee-marine.fr

Horaires d'ouverture

Avril-septembre

Tous les jours de 10h à 18h30
Fermé le 1^{er} mai

Octobre-mars

Tous les jours de 13h30 à 18h30
Fermé le mardi (hors vacances scolaires),
le 25 décembre et 1^{er} janvier

Fermeture annuelle en janvier selon
les vacances scolaires

Droits d'entrée

Plein tarif : 7 €*
Tarif réduit : 5,50 €*
Gratuit pour les moins de 26 ans
de l'Union européenne

* audioguide inclus, supplément de 2 € pour les visiteurs
bénéficiant de la gratuité d'entrée.

Les droits d'entrée comprennent l'accès
aux collections permanentes et à l'exposition
temporaire.

Retrouvez-nous sur musee-marine.fr et sur



MUSÉE NATIONAL DE LA MARINE

Un musée en réseau pour raconter la mer
dans toutes ses dimensions

Le musée national de la Marine possède l'une des plus belles et des plus anciennes collections au monde, retraçant plus de 250 ans d'aventures maritimes et navales. Établissement public administratif placé sous la tutelle du ministère des Armées, c'est à la fois un musée d'art et d'histoire, de sciences et techniques, d'aventures humaines et de traditions populaires, engagé dans les grands enjeux maritimes du XXI^e siècle. Constitué en réseau, le musée national de la Marine est présent sur 6 sites en France : à Paris (fermé pour rénovation jusqu'en 2023), Brest, Port-Louis (Morbihan), Toulon et deux sites à Rochefort, sans oublier son centre de conservation et de ressources installé en Seine-Saint-Denis. Cette implantation territoriale lui permet d'entretenir des liens forts avec les cultures maritimes locales et de promouvoir une politique active d'expositions et d'événements.

